Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1980)

Heft: 569

Rubrik: Courrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PAGE 1

Un portrait de la Suisse

informations collectées qui «s'est toujours faite» — sur une «chasse au contribuable».

Certes, on peut rêver d'un recensement mené sur d'autres bases, plus modernes, tels ces sondages affinés par couches successives de population qu'on connaît aux Etats-Unis. Mais c'est tout notre outillage statistique qui devrait être alors rénové et perfectionné en conséquence (et l'on sait que notre sous-développement dans ce secteur n'est pas innocent!).

Certes... Mais à défaut de projecteurs bien réglés, utilisons au moins la bougie qu'on nous propose pour voir de quoi la Suisse a l'air.

COURRIER

La grande frousse des automobilistes

Ce n'est pas une surprise: la «ceinture» (mais systématiquement, on passe le «casque» sous silence) nous vaut un abondant courrier. Et souvent très polémique, dans la ligne des «points de vue» que Gil Stauffer publiait dans ces mêmes colonnes sur le sujet (DP 565 et 567).

Nous restons sur nos positions: elles ont été encore illustrées, «grosso modo», par Jean-Daniel Delley dans son texte «Liberté de vivre», paru il y a quinze jours (DP 567). Mais nous donnons cidessous, au risque de lasser le lecteur qui aura entre-temps absorbé les multiples «dossiers» publiés par la presse quotidienne, quelques extraits de deux lettres particulièrement significatives qui nous sont parvenues (parmi d'autres réactions).

Elles nous serviront de point d'appui pour repren-

dre plus largement le débat¹, une fois la mousse de la votation fédérale retombée.

La parole, tout d'abord, à un lecteur genevois, M. J.-F. M., qui a le mérite supplémentaire de n'avoir pas été anesthésié par le gris-vert et d'avoir confié ses lignes à la poste militaire!

L'ÉCONOMIQUE ET L'HUMAIN

«Une fois n'est pas coutume, je ne suis pas d'accord avec la position adoptée par DP au sujet de la ceinture de sécurité. Et par conséquent (une fois n'est pas coutume) je suis entièrement d'accord sur ce sujet avec Gil Stauffer.

» Je suis étonné, depuis-plusieurs semaines, de voir DP soutenir une réglementation qui accorde la priorité à l'économique sur l'humain. Et je suis choqué de voir DP mettre dans le même panier les opposants aux limitations de vitesse et les opposants à l'obligation de boucler sa ceinture. Car si la non-limitation de vitesse est la liberté de mettre en danger les autres usagers de la route, ainsi que ses propres passagers, la liberté de ne pas mettre sa ceinture n'est que celle de peser des risques pour soi-même, à la limite de choisir sa propre mort.

»Ce qui est en question, ce n'est bien sûr pas le petit geste anodin de s'attacher au départ, de se détacher à l'arrivée — encore qu'une véritable normalisation des systèmes d'ouverture me semble être un des préalables à toute obligation. Ce qui est en jeu, ce sont les conséquences possibles, et ici apparaît un préalable autrement important: non pas que la ceinture soit absolument efficace —

¹ Une occasion supplémentaire de noter combien nous apprécions l'échange de correspondance dont les lecteurs prennent l'initiative. Bien souvent, malheureusement, la place nous manque pour ouvrir la rubrique «courrier». Mais toujours ces missives stimulent notre travail de réflexion collective ou nous engagent sur des pistes qui nous avaient échappé: expérience faite, très rares sont celles qui n'ont pas d'écho dans ces colonnes (Réd.).

mais que, dans tous les cas où elle n'est pas efficace, elle ne soit qu'inutile, et non nuisible.

»Rien à redire à l'obligation d'installer des ceintures sur tous les véhicules: chacun, conducteur ou passager, doit avoir la possibilité de s'attacher, s'il pense ainsi s'éviter le pire. Mais, tant que les préalables ci-dessus ne sont pas réalisés, l'obligation de «la boucler» est criminelle. Tout argument «économique» — même s'il s'agit d'économie «sociale» — devrait en effet s'effacer devant ce principe: chacun a le droit de préférer un risque, même grand, de mourir assommé contre le parebrise, à un risque, même minime, de mourir attaché et brûlé (...)»

Et ces lignes qui nous parviennent de Suisse allemande (M. E. A. à Hinwil):

LE «CA»

«(...) S'ajoutant à la psychose anti-tabac (je vous fais grâce des autres!), exemple caractérisé d'exorcisation obscurantiste, la névrose automobile est en passe de dégénérer en folie répressive, avec l'obligation de s'attacher pour protéger... son prochain? Non: soi-même. L'élément altruiste, il fallait s'y attendre, s'exprime en coûts. Fous à lier est bien l'expression qui convient.

» Esclaves du «ça» sous toutes ses formes, perdus à l'absolue liberté d'être selon une nécessité propre et intrinsèque, les métaphysiciens du bonheur sécurisant «aménagent les libertés» (sic) en les élaguant, taillant et ordonnant selon un plan qui instrumentalise les plans en fonction d'un édifice bientôt inhabitable. L'autoritarisme machinal d'une société sans âme est le produit obligé d'un humanisme décadent parce que fondé sur la primauté du «ça».

»Entre la crapulerie libérale de droite et le crétinisme réducteur de gauche, il est impardonnable de s'obstiner à faire une distinction qui attribuerait à la seule droite le monopole du fascisme. Si, dans l'acception formellement incorrecte du terme qui s'est généralisée, le fascisme exprime un mépris fondamental de l'unicité du sujet face à des exigences objectives toutes-puissantes, il faut bien reconnaître que la gauche, du fait de l'odieux tic technocratique qu'elle a emprunté à la droite, contribue largement à imposer un autoritarisme anonyme que, borgne, elle ne décèle qu'à droite.

»(Gauche! gauche-droite-gauche!...)

»La jeunesse actuelle ne s'y trompe pas, qui considère avec un mépris égal et légitime, tant l'obscurantisme de la droite que celui de la gauche, dont l'absurde antagonisme ne met en jeu que des apparences recouvrant une abomination commune: l'absolutisation du «ça» et l'instrumentalisation du sujet (...)

»Au cas où, devant la marée montante des suicides, du désespoir terroriste, de la rage torturante, de l'alcoolisme, de la drogue et de l'aliénation mentale, vous ne l'auriez pas encore compris, voici ce que le sujet point encore fossilisé et souffrant d'être toujours plus instrumentalisé veut enfin pouvoir hurler: nous en avons marre de vos croisades anti-problèmes!!! Nous en avons marre de leur cortège d'interdits, de tabous, de mesures régulatives et répressives, de vos normes assassines et de votre normalité inhumaine. Vos problèmes sont de faux problèmes, qui masquent la Raison véritable de leur existence: la subordination constante, totale et universelle du Moi au «ça».

»Ce n'est pas en attachant physiquement l'homme à sa voiture qu'on préservera son intégrité. Car le règne de la sacro-sainte bagnole est déjà en soi une atteinte grave à l'intégrité. Ce n'est pas dans les campagnes anti-tabac, anti-alcooliques et anti-bouffe que réside le salut de l'homme. Ce sont les conditions mêmes qui rendent le tabac désirable (avec tant d'autres choses!) qui asservissent l'homme. Dans la même logique, le sujet aliéné par l'appropriation cherche la fuite dans l'appropriation. Fumer, boire, tuer et se tuer ne sont que les symptômes d'une maladie existentielle fatale, dont le virus est le «ça». Qu'il soit de gauche ou de droite, le fascisme est «ça». Allez donc vaincre «ça» avec «ça»!...»

FINANCES FÉDÉRALES

Immobilisme et fébrilité

Le déficit fédéral — 1,3 milliard annoncé pour 1981 — obsède. Obsède le Conseil fédéral, le chef du Département des finances, l'administration. Le conseiller Ritschard ne se contente pas, comme le veut la responsabilité qu'il a accepté d'assumer, d'attaquer de front ce problème difficile; il l'a littéralement intériorisé, tourmenté lui-même par la force des comparaisons et des images qu'il destine au public. Le service de la dette coûte chaque jour 2,5 millions: hémorragie, saignement continu, jamais coagulé. Cauchemard.

L'administration agit en conséquence, à la mesure de l'angoisse. Le déficit devrait en trois ans être ramené de 1,3 milliard à 130 millions. Dix fois moins. Bravo, mais c'est sur le papier! Pour atteindre ce résultat, irréaliste dans son ambition et dans les délais, les mesures les plus diverses sont envisagées; taxes sur les poids lourds, augmentation de l'ICHA, extension de l'ICHA à l'énergie, opérations fiduciaires soumises à l'impôt anticipé, utilisation de la répartition des tâches Confédération-cantons comme moyen de transfert financier.

Ce tir, qui n'est plus du coup par coup, mais du tir à répétition avec large arrosage, suscite des réactions de défense quasi totale. Nervosité et inefficacité.

DÉDRAMATISER

Deux possibilités de laisser les choses se décanter.

La première consiste à dédramatiser les résultats de la Confédération. Pour que les choses soient comparables, il serait bon qu'elle adopte le plan de comptes recommandé à l'ensemble des collectivités suisses. Le déficit apparaîtrait sous un autre éclairage. Certes, sérieux, n'autorisant pas le laisser-couler, mais un peu moins dramatique.

Dans le même ordre d'idées, tendre à un assainissement qui pourrait être par exemple la moitié de l'actuel déficit. Opération possible.

LE CAP DE 1981

La deuxième est de ne pas vouloir à tout prix faire de la prorogation du régime financier en 1981 une opération de redressement des finances. En demandant trop à l'ICHA, on réveillera les vieilles oppositions conjuguées de la gauche et de la droite. Or, sur ce sujet capital, il ne faut prendre que le minimum de risques.

De même, le transfert des tâches Confédération-cantons doit être une opération blanche, une fois admise la mise de départ des cantons de 250 millions. Toute volonté d'aller au-delà de ce montant ferait capoter l'ensemble.

Après la prorogation, l'enjeu sera plus simple. D'une part des impôts nouveaux (poids lourds, voire vignette pour les tunnels ou les autoroutes, imposition des obligations étrangères détenues par des Suisses), d'autre part des restrictions nouvelles.

La droite dès lors serait mise au pied du mur. Quelles restrictions supplémentaires? Il faudra qu'elle l'avoue. Et la balance entre les impôts nouveaux et cette volonté d'austérité ne sera plus affolée comme jusqu'ici, mais sensible à la charge des plateaux.

A. Gavillet